



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

Suivi économique de l'Ontario

Janvier à juin 2024



Résumé

- Le présent rapport décrit la performance économique de l'Ontario sur la base des indicateurs économiques les plus récents.
- Au premier trimestre de 2024, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario, la mesure la plus générale de l'activité économique, a augmenté de 0,7 % avec des gains dans la plupart des catégories de dépenses. Cette solide augmentation du PIB réel suit plusieurs trimestres de faible croissance.
- Les derniers indicateurs économiques évoquent des résultats mitigés pour l'économie de l'Ontario au deuxième trimestre de 2024, comme en témoignent les gains dans les secteurs de l'emploi et du commerce de gros, tempérés par des faiblesses dans la vente au détail, le marché immobilier, le secteur manufacturier et les exportations nettes.
- La solide croissance du premier trimestre de 2024, associée aux résultats mitigés du deuxième trimestre, suggère un risque limité de hausse concernant les dernières prévisions du BRF donnant une croissance du PIB réel de 1,1 % en 2024¹. Les développements économiques récents concordent largement avec les perspectives du BRF prévoyant une croissance du PIB nominal de 4,3 % en 2024.

Introduction et contexte

Le *Suivi économique de l'Ontario* présente un aperçu des dernières tendances de l'économie de l'Ontario sur la base des données économiques les plus récentes au 6 août 2024.

Chaque trimestre, le gouvernement de l'Ontario (la province) publie les Comptes économiques de l'Ontario (CÉO), qui fournissent des données relatives au PIB, ce dernier constituant une mesure exhaustive de l'activité économique en Ontario. Les CÉO sont produits par le ministère des Finances de l'Ontario et sont publiés environ quatre mois après la fin du trimestre². Les CÉO peuvent être consultés sur la page du site Web de la province consacrée aux [Comptes économiques de l'Ontario](#).

De plus, il existe de nombreux indicateurs économiques mensuels produits par Statistique Canada et d'autres organismes qui fournissent des renseignements sur l'économie de l'Ontario, et qui constituent une partie des données sous-jacentes utilisées pour produire les CÉO. Le présent rapport s'appuie sur ces indicateurs, qui sont généralement publiés un ou deux mois après la collecte des données et qui fournissent des renseignements plus récents sur la performance économique de l'Ontario au cours du dernier trimestre³.

Le présent rapport est organisé selon les sections suivantes :

- un résumé des Comptes économiques de l'Ontario (CÉO) qui décrit la performance économique de la province au cours du premier trimestre de 2024 (T1 de 2024);
- un résumé des indicateurs économiques mensuels les plus récents pour les ménages et les entreprises en Ontario au 2^e trimestre de 2024 (T2 de 2024);
- une évaluation des dernières prévisions du BRF sur la base de ces tendances économiques récentes.

Pour obtenir la définition des divers indicateurs économiques présentés dans ce rapport, ainsi que pour la définition technique des concepts économiques, consultez le [Glossaire](#) inclus dans le présent rapport. Pour plus de renseignements sur les données utilisées, consultez la section [Méthodologie](#) du présent rapport.

¹ Voir le rapport du BRF intitulé [Perspectives économiques et budgétaires, printemps 2024](#).

² Par exemple, les CEO de juillet 2024 décrivent l'activité économique jusqu'au premier trimestre (janvier à mars) 2024. La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* indique que les Comptes économiques de l'Ontario trimestriels doivent être publiés dans un délai de 45 jours après la publication des Comptes nationaux des revenus et dépenses de Statistique Canada.

³ Certains de ces chiffres sont révisés périodiquement, par conséquent les taux de croissance présentés dans le présent rapport peuvent différer des chiffres actualisés publiés à une date ultérieure.

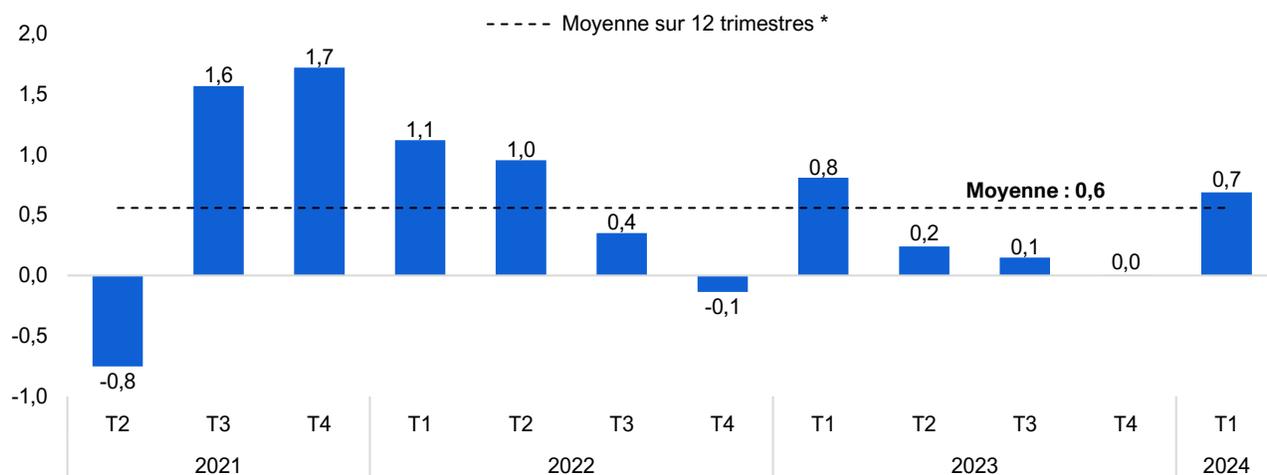
Comptes économiques de l'Ontario du premier trimestre de 2024

Les Comptes économiques de l'Ontario (CÉO) du premier trimestre (janvier à mars) de 2024 ont été publiés le 11 juillet 2024. Ils fournissent une évaluation exhaustive de la performance économique récente de l'Ontario.

Le **produit intérieur brut (PIB) réel** a augmenté de 0,7 % au T1 de 2024, affichant une croissance dans la plupart des catégories de dépenses, et principalement des gains sur le plan de la consommation des ménages (1,2 %) et une amélioration du commerce net (exportations moins importations). L'investissement non résidentiel des entreprises (0,3 %) et l'investissement dans les machines et les équipements (0,5 %) ont augmenté au T1 de 2024, après deux trimestres de baisse consécutifs, alors que l'investissement résidentiel a légèrement baissé de 0,1 % et que les stocks ont diminué.

Figure 1

Croissance du PIB réel (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage)



*La moyenne sur 12 trimestres de tous les graphiques est fondée sur les données du T2 de 2021 au T1 de 2024.
Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

La solide croissance de 0,7 % enregistrée au T1 de 2024 constitue une divergence par rapport à la faiblesse générale observée depuis que la Banque du Canada a commencé à relever les taux d'intérêt en mars 2022, ce qui a fait augmenter les coûts de financement des ménages et des entreprises, et a eu pour conséquence un ralentissement de l'activité économique⁴.

La Banque du Canada a baissé son taux directeur en juin et en juillet de 50 points de base au total pour arriver à 4,50 %, mettant en avant que l'inflation au Canada se relâche à mesure que la disponibilité des biens et des services dans l'économie excède la demande⁵. Malgré ces baisses, le taux directeur est toujours bien supérieur à sa moyenne de 1,00 % durant la période 2011 à 2019 et il devrait continuer de limiter l'activité économique à court terme.

Pour le T2 de 2024, les résultats mitigés des derniers indicateurs économiques (voir la section [Indicateurs économiques de l'Ontario du deuxième trimestre de 2024](#)) suggèrent que le fort rythme de croissance du T1 de 2024 pourrait ne pas durer.

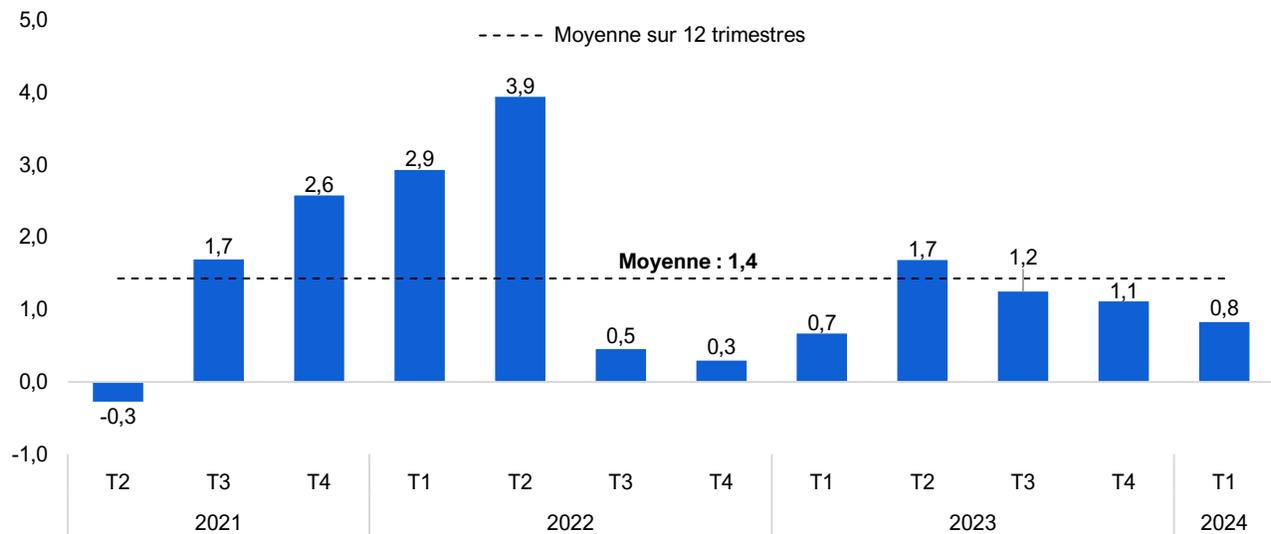
⁴ Depuis que les taux d'intérêt ont commencé à augmenter, la croissance économique de l'Ontario est de 0,4 % en moyenne par trimestre (T2 de 2022 à T1 de 2024), bien inférieure à la moyenne de 2,5 % observée au début de la pandémie de COVID-19 (T3 de 2020 à T1 de 2022) et également inférieure à la moyenne trimestrielle de 0,6 % pendant la période 2011 à 2019.

⁵ Voir le communiqué de la Banque du Canada : [La Banque du Canada abaisse le taux directeur de 25 points de base pour le faire passer à 4½ %](#).

Le **PIB nominal**, l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale, a augmenté de 0,8 % au T1 de 2024, soit plus lentement que le gain de 1,1 % observé au T4 de 2023 et il poursuit une tendance à la baisse qui dure depuis le milieu de l'année 2023. La hausse du PIB nominal au T1 de 2024 reflète des gains dans les revenus du travail (1,5 %) et pour les entreprises non constituées, les fermes et les revenus de loyers (1,8 %), gains qui ont été contrebalancés par une baisse des bénéfices des sociétés (- 8,0 %). Les revenus du travail ont enregistré des gains importants, dépassant de 27,8 % leur niveau d'avant la pandémie. À l'inverse, les bénéfices des sociétés ont connu des difficultés et leur niveau est à 4,1 % sous le niveau du T4 de 2019.

Figure 2

Croissance du PIB nominal (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage)



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Pour des renseignements plus détaillés sur la performance économique de l'Ontario au T1 de 2024, consultez les [Comptes économiques de l'Ontario](#).

Indicateurs économiques de l'Ontario du deuxième trimestre de 2024

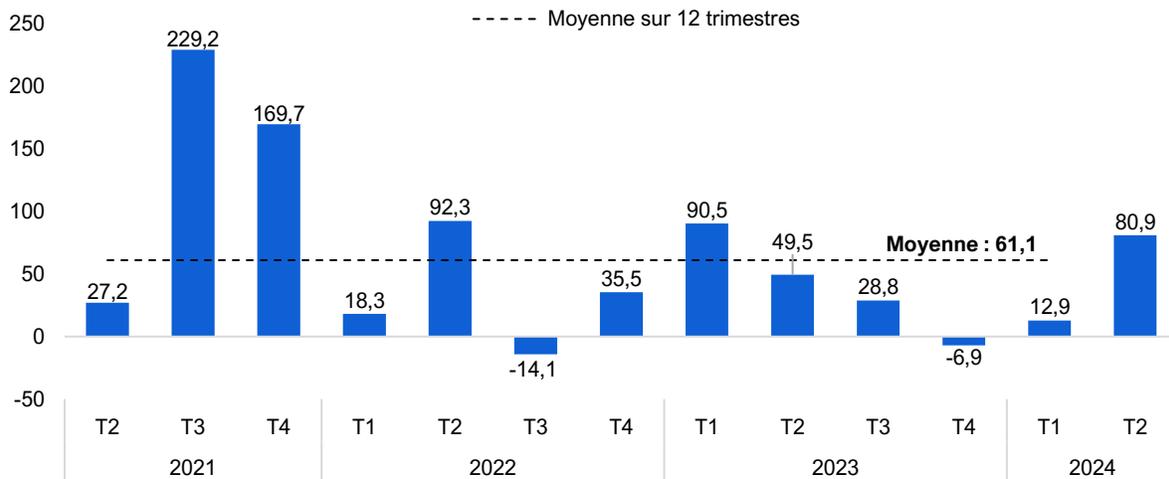
Les indicateurs économiques disponibles suggèrent des résultats mitigés pour l'économie de l'Ontario au T2 de 2024.

Ménages

L'**emploi en** Ontario a augmenté de 80 900 emplois au T2 de 2024, soit une hausse de 1,0 % après plusieurs trimestres faibles. La croissance de l'emploi est répartie entre les emplois à temps plein (+ 46 900) et les emplois à temps partiel (+ 33 900) au T2 de 2024. Le secteur privé représentait la part la plus importante de la croissance de l'emploi (+ 51 100), cependant le nombre d'emplois dans le secteur public (+ 19 600) et le nombre de travailleurs indépendants (+ 10 200) ont également contribué à la croissance générale de l'emploi.

Figure 3

Évolution de l'emploi (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en milliers)



Sources : Statistique Canada, [Tableau 14-10-0287-01](#) et BRF.

L'emploi des travailleurs du groupe d'âge principal (âgés de 25 à 45 ans) a augmenté de 61 800 (1,2 %), alors que l'emploi des jeunes (15 à 24 ans) a augmenté de 30 400 (3,0 %). L'emploi des travailleurs de 55 ans et plus a baissé de 11 300 (- 0,7 %).

Par secteur, les soins de santé et l'aide sociale (+ 31 800), les services professionnels, scientifiques et techniques (+ 23 600) et la finance (+ 20 600) ont bénéficié de la plus forte croissance de l'emploi, alors que les secteurs de la construction (- 18 300), de l'information, de la culture et des loisirs (- 4 600) et des services publics (- 4 000) ont subi les plus fortes baisses.

Figure 4

Taux de chômage trimestriel (données désaisonnalisées, par trimestre, en pourcentage)



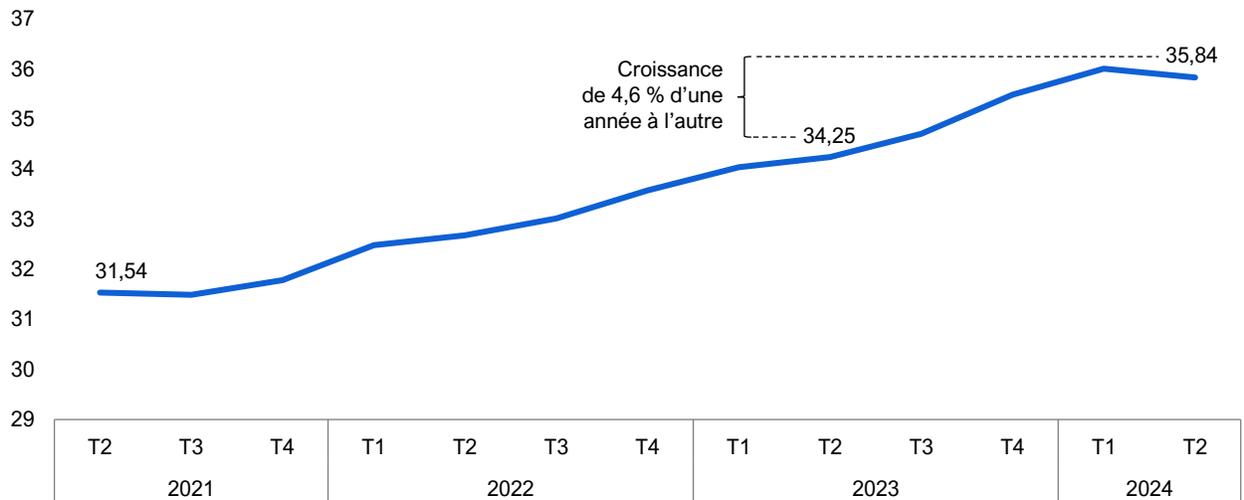
Sources : Statistique Canada, [Tableau 14-10-0287-01](#) et BRF.

Malgré la croissance de l'emploi, plus de personnes sont arrivées sur le marché du travail à la recherche d'un emploi que de personnes qui ont effectivement trouvé un emploi. En conséquence, le taux de chômage a augmenté pour le cinquième trimestre consécutif, jusqu'à atteindre 6,8 %, soit 1,6 % de plus que le niveau le plus faible de 5,2 % enregistré au T1 de 2023. Au cours de cette période, une hausse du taux de chômage a été enregistrée chez tous les principaux groupes d'âge, et plus particulièrement les jeunes dont le taux de chômage a atteint 15,6 % au T2 de 2024, soit le niveau le plus haut depuis 2013 (à l'exclusion de la période de la pandémie). La hausse continue du taux de chômage montre que les personnes qui arrivent sur le marché de l'emploi ont plus de difficultés à trouver un emploi.

Les **salaires horaires moyens** ont augmenté de 4,6 % au T2 de 2024 par rapport au T2 de 2023, avec une moyenne de 35,8 dollars l'heure. La croissance des salaires horaires a été généralisée dans la plupart des grandes industries, les salaires augmentant de 5,1 % dans les industries productrices de biens et de 4,5 % dans les industries productrices de services. Les secteurs où la croissance des salaires a été la plus rapide sont les services publics, la construction, les autres services et le commerce de gros et de détail. La croissance des salaires est forte depuis 2022, en raison d'une inflation élevée et d'un nombre important d'emplois vacants pendant la majeure partie de la période⁶.

Figure 5

Salaires horaires moyens (données non désaisonnalisées, en dollars par heure)



Sources : Statistique Canada, [Tableau 14-10-0063-01](#) et BRF.

Les **ventes au détail** ont baissé de 1,6 % au T2 de 2024 en Ontario⁷, avec des baisses dans les commerces d'automobiles, d'équipements de sport et de loisirs, de marchandises générales, de mobilier et d'électroménagers ainsi que de matériaux de construction. Depuis le T3 de 2022, les ventes au détail en Ontario ont baissé en moyenne de 0,3 % par trimestre. La baisse est en grande partie la conséquence du relâchement de la demande refoulée postpandémique et de l'incidence de taux d'intérêt plus élevés, qui ont conduit les ménages à augmenter leur niveau d'épargne et à consacrer une plus grosse partie de leurs revenus aux paiements des dettes⁸.

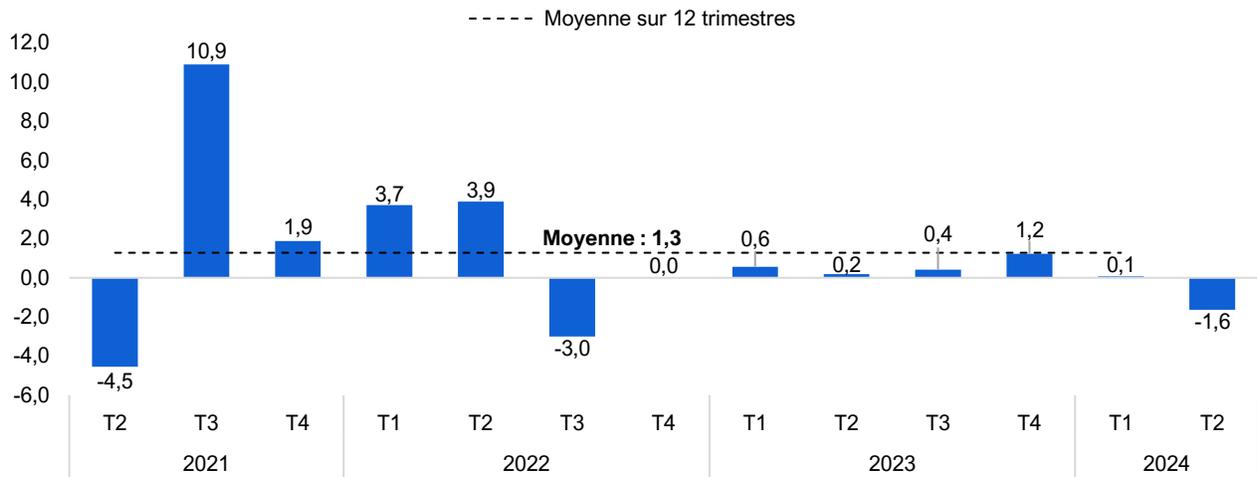
⁶ Les salaires horaires moyens au T2 de 2024 étaient inférieurs aux salaires du T1 de 2024, cependant, cela reflète vraisemblablement l'incidence de facteurs saisonniers sur les chiffres.

⁷ Les chiffres de juin n'étaient pas disponibles au moment de la publication, l'Indicateur avancé du commerce de détail canadien de Statistique Canada a donc été utilisé pour calculer la valeur du T2 de 2024 pour l'Ontario. Voir le document de Statistique Canada : [Commerce de détail, mai 2024](#).

⁸ Voir les documents de la Banque du Canada : [Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada – Deuxième trimestre de 2024](#) et [Rapport sur la politique monétaire—Juillet 2024](#).

Figure 6

Croissance des ventes au détail (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada, [Tableau 20-10-0056-01](#) et BRF.

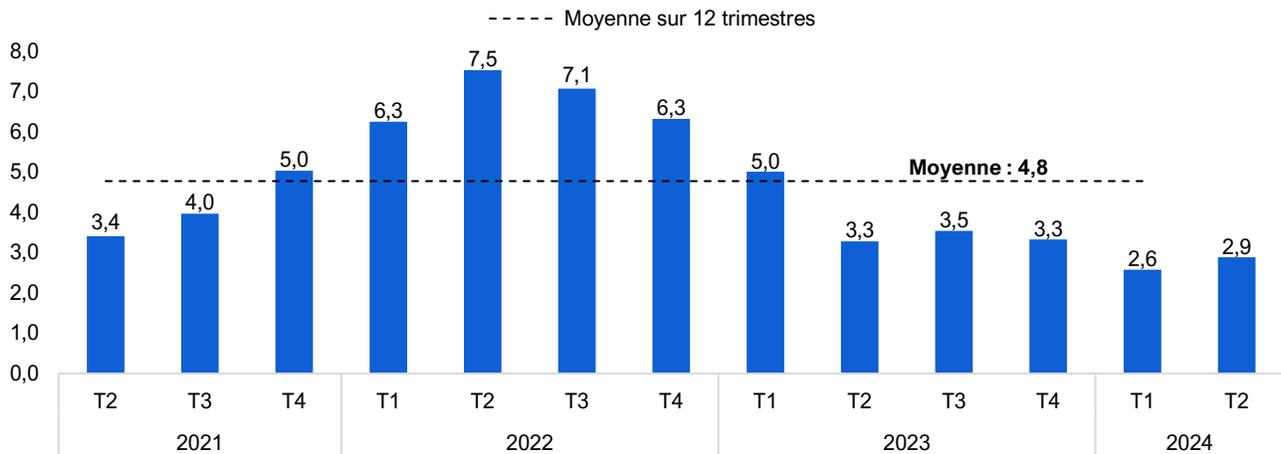
Le **taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC)**⁹ était de 2,9 % au T2 de 2024, soit en hausse par rapport aux 2,6 % du T1 de 2024. C'est la première fois depuis le début de l'année 2021 que le taux d'inflation de la province se situe sous 3,0 % deux trimestres consécutifs. Parmi les principaux composants de l'IPC, le logement (5,8 %), l'essence (5,0 %), le transport (3,6 %), la santé et les soins personnels (3,0 %) et l'alcool et le tabac (3,0 %) ont tous augmenté à un rythme plus élevé que celui de l'inflation globale au T2 de 2024. Les prix de l'alimentation (2,4 %) ont augmenté à un rythme inférieur à celui de l'inflation globale pour la première fois depuis le T4 de 2021, tandis que les prix des articles ménagers, de l'ameublement et de l'équipement (- 1,3 %) et des vêtements (- 1,2 %) ont tous deux baissé.

L'inflation a globalement ralenti après avoir atteint 7,5 % au T2 de 2022, son taux trimestriel le plus élevé en Ontario depuis le T1 1983. Cette baisse de l'inflation a coïncidé avec le relèvement des taux d'intérêt par la Banque du Canada, une chaîne d'approvisionnement améliorée et un relâchement de la demande des consommateurs. Les taux d'inflation de la plupart des principales catégories ont baissé depuis leurs pics récents, toutefois à un moindre degré en ce qui concerne le logement. De même, la forte croissance démographique a contribué à une hausse de l'inflation des loyers de l'IPC, qui a atteint 7,2 % au T2 de 2024, soit le taux le plus élevé depuis le T3 1983.

⁹ Mesuré d'une année à l'autre.

Figure 7

Taux d'inflation de l'IPC (données non désaisonnalisées, d'une année à l'autre, en pourcentage)

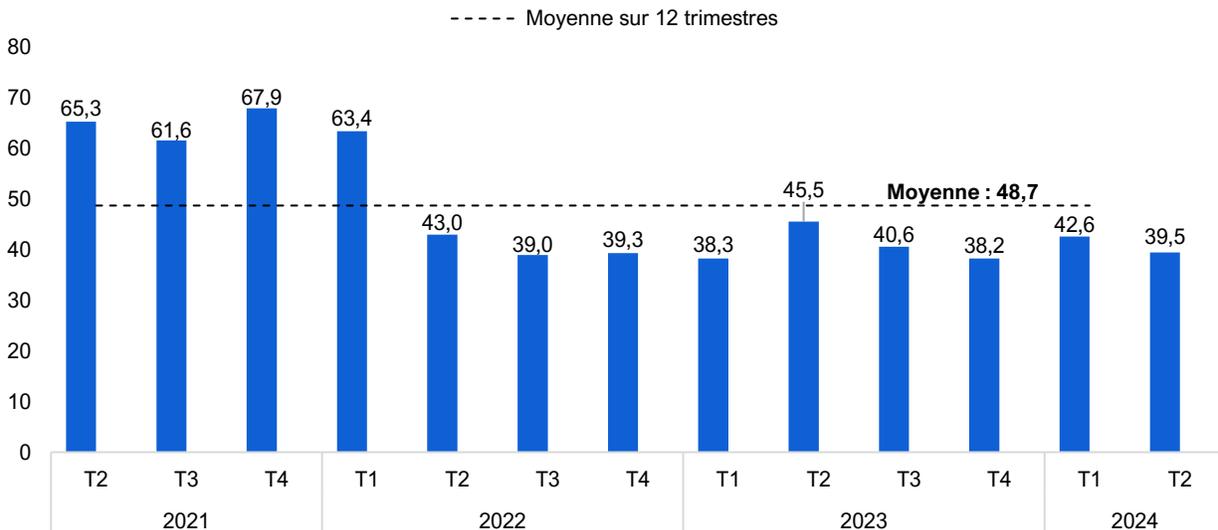


Sources : Statistique Canada, [Tableau 18-10-0004-01](#) et BRF.

Le nombre de **reventes des logements** en Ontario a baissé de 7,3 % au T2 de 2024 par rapport au trimestre précédent, avec 39 500 unités vendues. Le rythme actuel de l'activité sur le marché de la revente de logements est bien inférieur au niveau élevé de reventes enregistré entre le T3 de 2020 et le T1 de 2022, qui était en moyenne de 68 400 unités par trimestre. Malgré une forte croissance démographique, l'activité sur le marché de la revente de logements a diminué parallèlement à la hausse des taux hypothécaires à partir du début de 2022, les coûts de possession des logements ayant augmenté rapidement.

Figure 8

Reventes de logements (données désaisonnalisées, en milliers d'unités)



Sources : Association canadienne de l'immobilier et BRF.

Le prix de **revente d'un logement** en Ontario était en moyenne de 862 900 dollars au T2 de 2024, soit une hausse de 2,7 % par rapport au trimestre précédent. Le prix de revente moyen d'un logement au T2 de 2024 était 157 400 dollars (soit - 15,4 %) sous le prix maximum de 1 020 300 dollars observé lors du pic atteint au T1 de 2022.

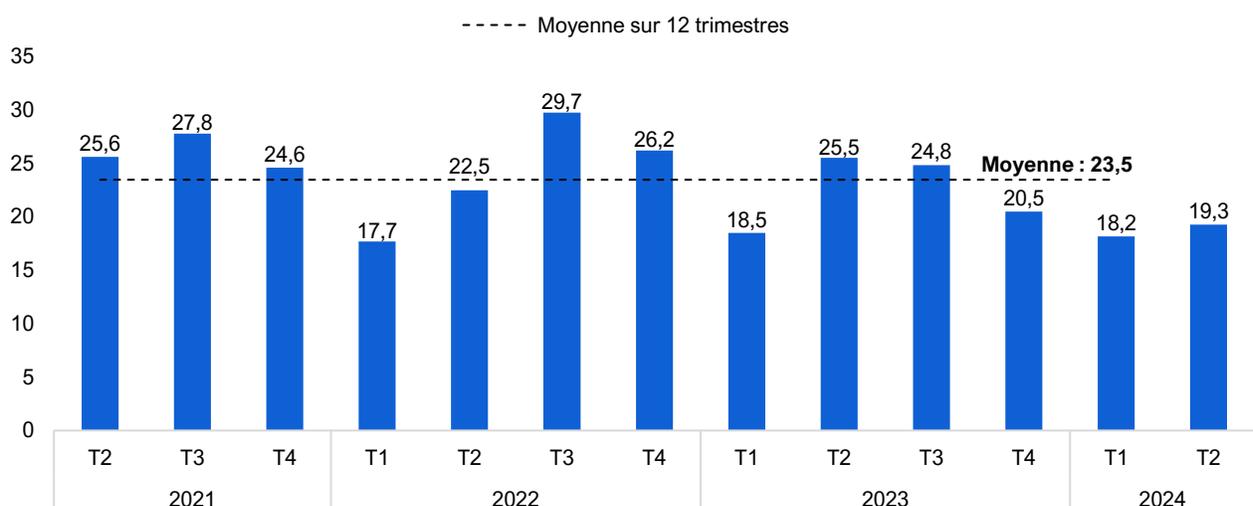
Figure 9
Prix moyens des logements revendus (données désaisonnalisées, en milliers de dollars)



Sources : Association canadienne de l'immobilier et BRF.

Les **misés en chantier de logements**¹⁰ au T2 de 2024 ont totalisé 19 300 unités en Ontario, soit une baisse de 24,5 % par rapport aux 25 500 unités mises en chantier au T2 de 2023. Au T2 de 2024, 81 % de l'ensemble des mises en chantier concernaient des immeubles à logements multiples, alors que 19 % étaient des maisons individuelles.

Figure 10
Mises en chantier de logements (données non désaisonnalisées, en milliers d'unités)



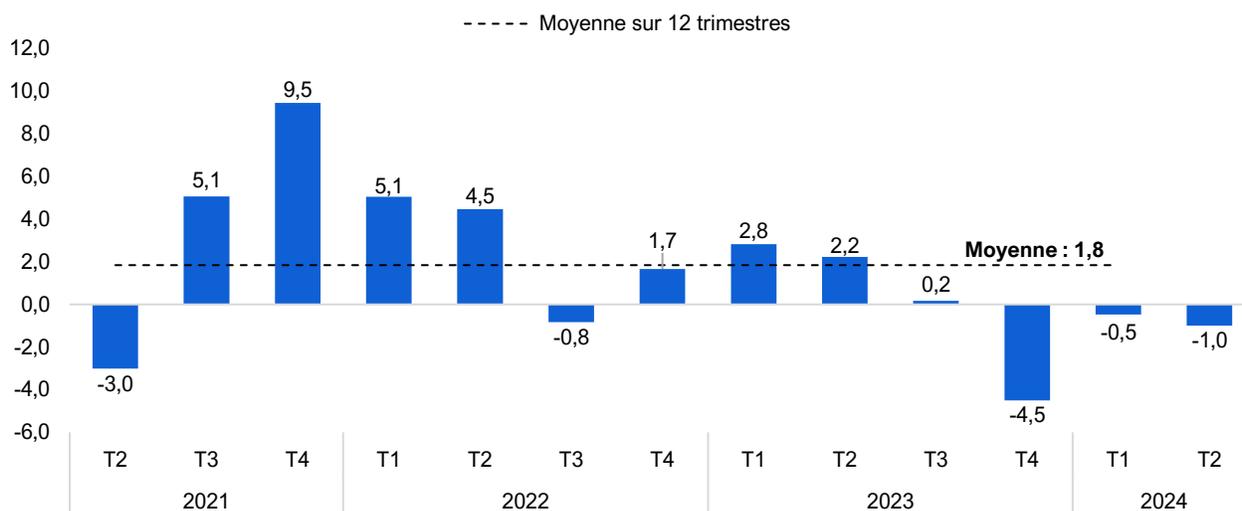
Sources : Statistique Canada, [Tableau 34-10-0135-01](#) et BRF.

¹⁰ La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) définit un logement comme étant « un ensemble structurellement distinct de locaux d'habitation autonomes [avec]... une entrée privée à partir de l'extérieur de l'immeuble ou d'un corridor, d'un hall ou d'un escalier commun à l'intérieur de l'immeuble. L'entrée doit pouvoir être utilisée sans passer par un autre logement distinct. » Voir SCHL : [Méthodes d'enquête – logements écoulés, mises en chantier et achevements](#).

Entreprises

Le niveau des **ventes de produits manufacturés**¹¹ a baissé de 1,0 % au T2 de 2024, soit la troisième baisse trimestrielle consécutive. Cette baisse des ventes de produits manufacturés au T2 de 2024 a surtout touché les produits métalliques manufacturés, les produits du bois, les produits minéraux non métalliques et les équipements de transport. Cette baisse est partiellement contrebalancée par des hausses pour l'alimentation, les produits chimiques, les machines ainsi que les ordinateurs et produits électroniques. Les ventes de produits manufacturés ont baissé de 5,9 % au cours des trois derniers trimestres, affectées par le rééquipement du secteur automobile et marquant la plus forte baisse sur trois trimestres depuis la mi-2019 (hors pandémie).

Figure 11
Croissance des ventes de produits manufacturés (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada, [Tableau 16-10-0048-01](#) et BRF.

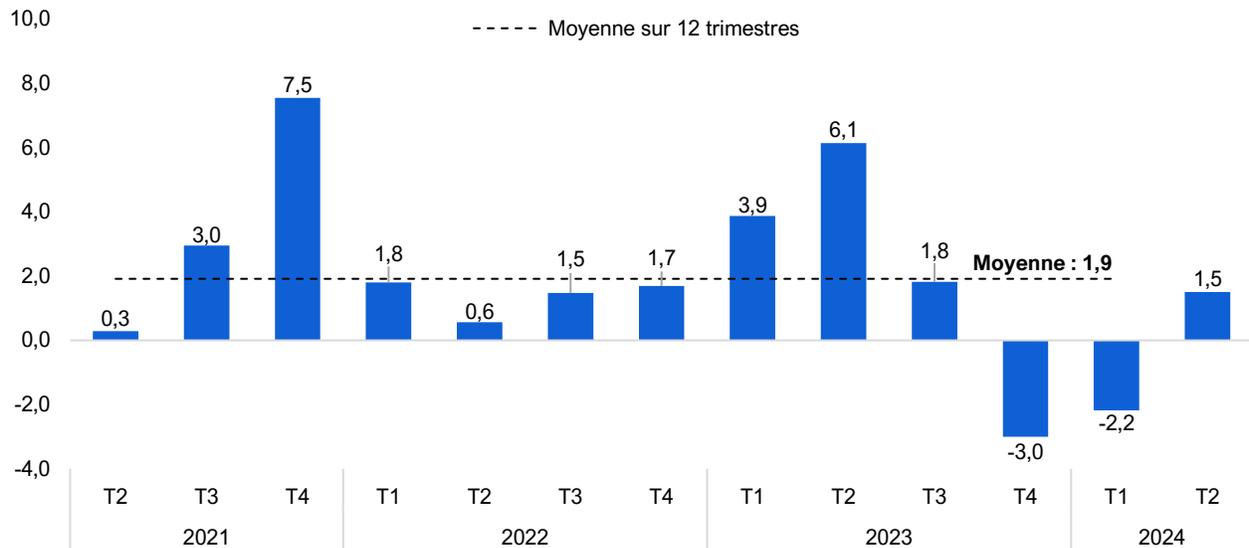
Le **commerce de gros**¹², qui mesure les ventes d'articles en grande quantité, a augmenté de 1,5 % au T2 de 2024, après une baisse au T1 de 2024 (- 2,2, %) et au T4 de 2023 (- 3,0 %). Cette augmentation du T2 de 2024 était largement due à des ventes en hausse dans les secteurs de l'automobile, des articles personnels et ménagers et des produits agricoles; hausse qui a compensé des baisses dans les ventes de produits pétroliers et de matériaux de construction.

¹¹ Les chiffres de juin n'étaient pas disponibles au moment de la publication, l'estimation éclair canadienne de Statistique Canada a donc été utilisée pour calculer la valeur du T2 de 2024 pour l'Ontario. Voir le document de Statistique Canada : [Enquête mensuelle sur les industries manufacturières : estimation éclair, juin 2024](#).

¹² Les chiffres de juin n'étaient pas disponibles au moment de la publication, l'Indicateur avancé canadien de Statistique Canada a donc été utilisé pour calculer la valeur du T2 de 2024 pour l'Ontario. Voir le document de Statistique Canada : [Commerce de gros : indicateur avancé, juin 2024](#).

Figure 12

Croissance des ventes de gros (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage)



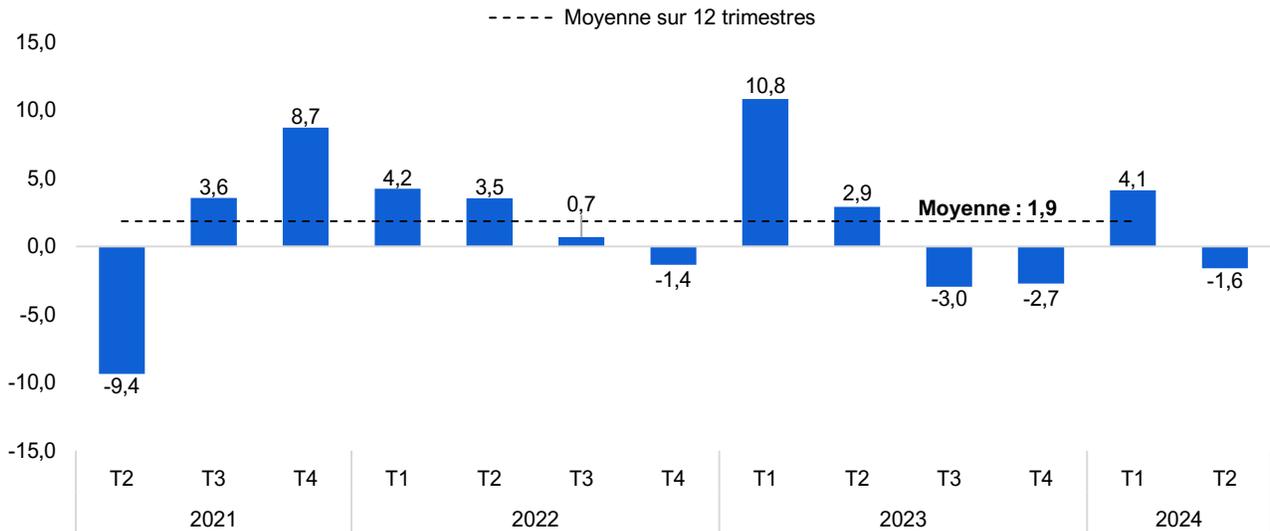
Source : Statistique Canada, [Tableau 20-10-0074-01](#) et BRF.

Les **exportations internationales de marchandises**, qui regroupent l'ensemble des biens quittant le pays via l'Ontario, ont décliné de 1,6 % au T2 de 2024, soit la première baisse au cours des quatre derniers trimestres¹³. Cette chute des exportations au T2 de 2024 reflète une baisse dans les secteurs des produits de minéraux métalliques et non métalliques, de l'automobile et des machines, équipements et pièces industriels. Les exportations du secteur automobile de l'Ontario ont récemment fait face à des difficultés, en raison de fermetures d'usines d'automobiles et d'une baisse des dépenses réelles des ménages aux États-Unis consacrées aux véhicules à moteur et aux pièces automobiles, qui ont chuté de 6,7 % entre le T1 de 2023 et le T1 de 2024.

¹³ La croissance des exportations internationales de marchandises est basée sur les estimations du BRF reposant sur le [Tableau 12-10-0175-01](#) et le [Tableau 12-10-0163-01](#) de Statistique Canada.

Figure 13

Croissance des exportations internationales de marchandises (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage)



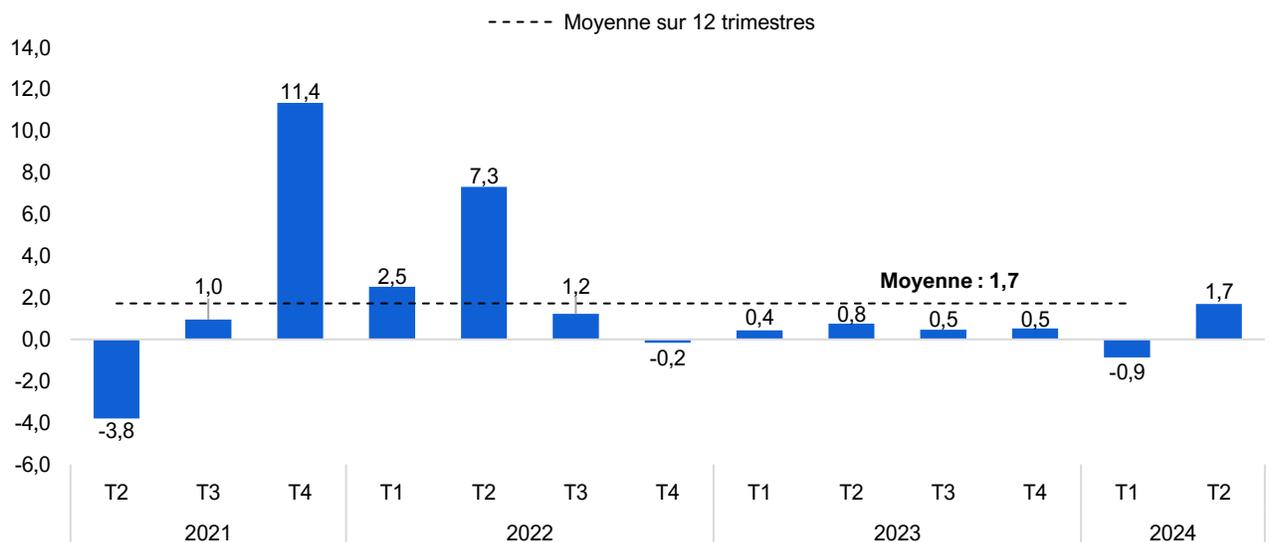
Remarque : La croissance des exportations internationales de marchandises est basée sur les estimations du BRF reposant sur le [Tableau 12-10-0175-01](#) et le [Tableau 12-10-0163-01](#) de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, [Tableau 12-10-0175-01](#) et [Tableau 12-10-0163-01](#) et BRF.

Les **importations de marchandises internationales**, qui mesurent la quantité de biens internationaux entrant en Ontario, ont augmenté de 1,7 % au T2 de 2024; après une baisse de 0,9 % au trimestre précédent. Cette augmentation reflète une hausse des importations d'automobiles et de produits minéraux métalliques et non métalliques, partiellement compensées par des baisses pour les équipements électroniques ainsi que les équipements industriels.

Figure 14

Croissance des importations internationales de marchandises (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage)



Remarque : La croissance des importations de marchandises internationales est basée sur les estimations du BRF reposant sur le [Tableau 12-10-0175-01](#) et le [Tableau 12-10-0163-01](#) de Statistique Canada.

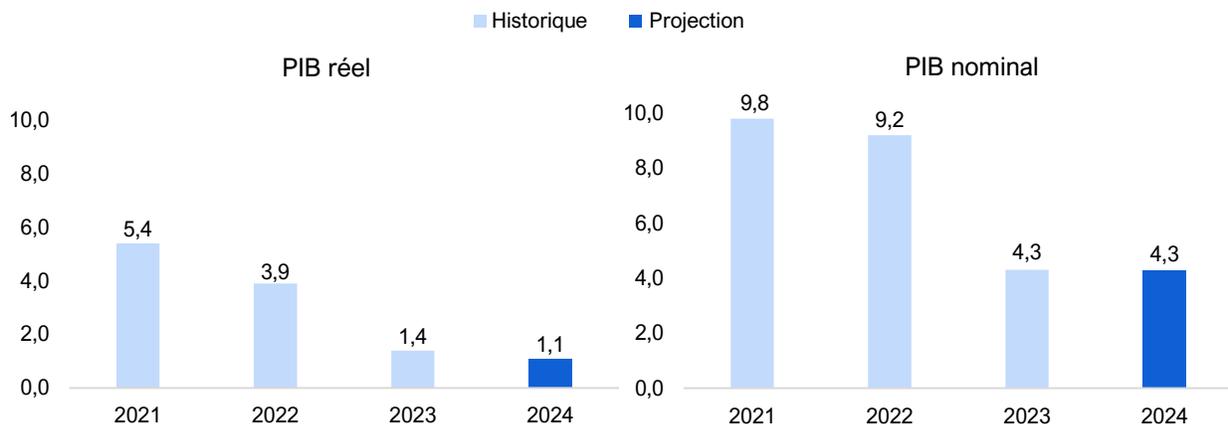
Sources : Statistique Canada, [Tableau 12-10-0175-01](#) et [Tableau 12-10-0163-01](#) et BRF.

Implications des tendances économiques récentes

La solide croissance économique de 0,7 % du premier trimestre de 2024 combinée aux résultats mitigés du deuxième trimestre suggère un risque limité de hausse concernant les dernières prévisions du BRF donnant une croissance du PIB réel de 1,1 % en 2024 et publiées dans le rapport Perspectives économiques et budgétaires, printemps 2024¹⁴. Les évolutions récentes de l'économie concordent en grande partie avec les perspectives du BRF concernant une croissance du PIB nominal de 4,3 % en 2024 et présentées dans ses Perspectives économiques et budgétaires du printemps 2024.

Figure 15

Projection du BRF pour la croissance économique du printemps 2024 (en pourcentage)



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF : [Perspectives économiques et budgétaires, printemps 2024](#).

Le BRF continuera de surveiller la performance économique de l'Ontario et intégrera toute évolution dans ses rapports sur les Perspectives économiques et budgétaires à venir.

¹⁴ Voir le rapport du BRF [Perspectives économiques et budgétaires, printemps 2024](#).

Glossaire

Indicateurs économiques

Produit intérieur brut (PIB)

Le PIB est un indicateur général de l'activité économique qui mesure la valeur des biens et des services produits par une économie. Le PIB est mesuré sur la base à la fois des dépenses et des revenus.

Taux d'emploi et taux de chômage

Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, le taux d'emploi est une estimation du nombre de personnes qui ont effectué un travail (rémunéré ou non rémunéré), dans un emploi ou une entreprise, ou des personnes qui avaient un emploi, mais qui n'étaient pas au travail en raison de facteurs indépendants de leur emploi (par ex., leur santé ou un conflit de travail). Le taux de chômage représente le nombre de personnes qui recherchent activement du travail, mais qui n'ont pas d'emploi, en proportion de la main-d'œuvre. Ces deux indicateurs sont les mesures les plus courantes de la performance du marché du travail.

Salaires horaires moyens

Les salaires horaires moyens sont mesurés avant impôts et autres déductions. Ils incluent par ailleurs les pourboires, commissions et primes aussi bien pour les travailleurs payés à l'heure que pour les travailleurs salariés. Cet indicateur est une mesure de l'inflation des salaires et le resserrement du marché du travail.

Ventes au détail

Les ventes au détail sont la valeur des biens finis vendus au public par les détaillants. Cet indicateur fournit des renseignements sur les dépenses des ménages par principaux types de produits.

Reventes de logements

Les chiffres de revente de logements montrent le nombre de logements existants vendus et constituent la mesure la plus courante de l'activité du marché immobilier.

Prix des logements

Il s'agit du prix moyen des logements existants vendus. C'est la mesure la plus courante des prix des logements qui fournit une indication de la solidité du marché immobilier.

Mises en chantier de logements

Les mises en chantier de logements mesurent le nombre de logements pour lesquels la construction a commencé, notamment les logements individuels et les immeubles à logements multiples. Cet indicateur fournit une mesure de l'évolution du parc de logements et peut être comparé à la croissance de la population afin de fournir des indications sur le caractère adéquat de l'offre de logements.

Ventes de produits manufacturés

La valeur des produits manufacturés livrés à un consommateur en Ontario. C'est une mesure de la production industrielle.

Commerce de gros

La valeur des marchandises vendues en grande quantité aux détaillants, entreprises et clients institutionnels, comme

les gouvernements. Elle fournit des indications sur l'activité du secteur des affaires.

Exportations et importations internationales de marchandises

La valeur des marchandises expédiées hors du pays depuis l'Ontario (exportations) ou vers l'Ontario depuis un autre pays (importations). Le commerce international de marchandises joue un rôle important dans la croissance économique et fournit des indications sur le niveau de compétitivité de la province par rapport à d'autres collectivités publiques.

Définitions techniques

Dollars indexés

Les valeurs reflètent les prix après correction pour tenir compte de l'inflation.

Données désaisonnalisées

Chiffres qui ont été rajustés pour tenir compte des facteurs saisonniers pouvant avoir une incidence sur les données.

Données non désaisonnalisées

Chiffres n'ayant pas été rajustés pour tenir compte des facteurs saisonniers.

D'une année à l'autre

Comparaison des chiffres d'une période particulière avec les chiffres de la même période, mais de l'année précédente. Par exemple, la croissance d'une année sur l'autre du T4 de 2023 compare les chiffres du T4 de 2023 aux chiffres du T4 de 2022. Les chiffres d'une année sur l'autre éliminent l'incidence des facteurs saisonniers.

D'un trimestre à l'autre

Comparaison des chiffres d'un trimestre par rapport au suivant. Par exemple, la croissance d'un trimestre sur l'autre du T4 de 2023 compare les chiffres du T4 de 2023 aux chiffres du T3 de 2023. La croissance d'un trimestre à l'autre peut être négativement influencée par des facteurs saisonniers, sauf si les données ont été désaisonnalisées.

Méthodologie

Les chiffres utilisés dans le présent rapport sont présentés principalement sur une base trimestrielle. La croissance des indicateurs économiques, qui est désaisonnalisée, est présentée d'un trimestre à l'autre. Pour les indicateurs non désaisonnalisés, les taux de croissance sont présentés pour le même trimestre de l'année précédente afin d'éviter que les facteurs saisonniers aient une incidence sur les tendances économiques. Les indicateurs sont présentés en dollars indexés, sauf mention contraire.

Pour certaines données économiques, notamment le commerce de détail, les ventes de produits manufacturés et le commerce de gros, le dernier mois du trimestre peut ne pas être encore disponible au moment de la publication du rapport. Dans ces cas, l'estimation préliminaire nationale de Statistique Canada est utilisée pour estimer la croissance en Ontario pour ce mois.

À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par :

[Yefei Zhang](#), [Nicolas Rhodes](#) et Shixiang Geng, sous la direction de [Paul Lewis](#) et [Edward Crummey](#), avec des contributions de [Andy Zhu](#).



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org | info@fao-on.org | 416-644-0702

Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2818-3460

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024